



## Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

Nos ref : ASF/VB-16-016

Paris, 25 janvier 2016

Le Président

Madame Myriam EL KHOMRI  
Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation  
professionnelle et du Dialogue social  
127 rue de Grenelle  
75007 PARIS

Madame la Ministre,

En écho aux vœux du Président de la République qui annonce un plan d'urgence contre le chômage, je tiens à vous faire part de la totale incompréhension des agriculteurs quant aux conditions de mise en place du compte personnel de prévention de la pénibilité. Cette mesure inapplicable dans notre secteur, coûteuse et source de complexité pour les employeurs, n'aura pour seul effet que de freiner l'emploi et d'inciter, encore un peu plus, au recours à des prestataires de services étrangers.

Après des mois de discussions avec l'administration, les cabinets ministériels ou les experts menant leur mission, le monde agricole n'a jamais été entendu.

La FNSEA avait pourtant fait preuve de volontarisme en proposant un dispositif s'appuyant sur des démarches collectives et pragmatiques, mais surtout en proposant des aménagements qui permettent aux employeurs agricoles de mettre en application le compte. Nous avons mené et fourni des études en grandeur nature qui démontrent la totale inadéquation du dispositif avec la réalité de la vie d'une exploitation agricole.

Tous ces éléments ont été balayés par la publication des décrets le 31 décembre dernier.

Dans ce contexte, la FNSEA en toute responsabilité, a décidé, le 20 janvier en Conseil d'administration, d'appeler les employeurs agricoles à ne pas déclarer de pénibilité, la loi les autorisant à rectifier leur déclaration jusqu'au 30 septembre. Notre engagement en faveur de l'amélioration des conditions de travail est pourtant total. J'en veux pour preuve, les travaux que nous menons actuellement sur l'élaboration d'un guide méthodologique pour les employeurs. Mais nous refusons la mise en place d'un dispositif inadapté à de très petites entreprises agricoles.

Nous voulons croire qu'il n'est pas trop tard pour agir et revenir à des solutions de bon sens durant ce laps de temps.

Afin de pouvoir envisager des évolutions, nous souhaiterions vous rencontrer dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'expression de notre haute considération.

Xavier BEULIN